

# JOURNAL DES ESPACES RAM CŒUR DE CHARTREUSE n° 7



## SOMMAIRE

Venue de Julie

Temps collectif itinérant à  
Saint Jean de Couz en 2018?

PSY a

Formation Remise à niveau  
des gestes de 1<sup>er</sup> secours

Formation  
Communication Gestuelle

Formations informatique

Impôts à la source

Charte nationale pour  
l'accueil du jeune enfant

## MOT DE LA VICE-PRESIDENTE

**A toutes et toutes,**

**professionnel(le)s de la Petite Enfance,**

qui offrez aux familles du territoire Cœur de Chartreuse **un accueil de qualité**

**Soyez remercié(e)s pour votre travail, engagé et bienveillant !**

**Cette année 2017** marque une avancée supplémentaire  
sur le chemin de l'accueil de tous !

**Vous avez été nombreuses à vous impliquer**  
au sein des ateliers ,  
pour la création des **malles pédagogiques**,  
ou **pour améliorer la communication** sur le thème  
de « **l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques** »  
proposés dans le cadre du programme « handicap »

C'est donc pour conforter cette belle dynamique  
que je vous annonce  
la validation de principe du Conseil communautaire  
pour l'organisation du prochain **Salon de la Petite Enfance**  
qui permettra de faire connaître  
et donner à voir le fruit de votre travail !

**.....Meilleurs VŒUX pour 2018....**

Nicole Vérard, Vice Présidente à la vie sociale

Laure Galandrin :

06 59 77 73 56

[l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr)



Magali Domeyne:

04 76 55 44 41

[m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr)

## Venue de JULIE

Lors du temps collectif commun du jeudi 16 novembre aux Echelles, **Julie Della Gloria** n'a pas pu être parmi nous.

Il a donc été décidé qu'elle viendrait sur différents temps collectif afin de vous présenter sa mission en tant que **soutien autour de la question de l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques**.

De plus, afin de préparer ses futures actions après de vous en 2018, Julie a besoin de connaître vos attentes et vos questionnements sur le thème du handicap. Vous trouverez ci-joint un questionnaire à cette intention. Vous pourrez remettre ce dernier directement à Julie lors de sa venue ou aux animatrices.

Ainsi, certaines d'entre vous ont déjà eu l'occasion de rencontrer Julie le **lundi 11 décembre** à St Christophe sur Guiers et le **jeudi 21 décembre** à la Bauche.

Ces rendez-vous reprennent dès ce début d'année, donc à vos agendas:

- **Vendredi 19 janvier** à St Laurent du Pont
- **Vendredi 26 janvier** à Entremont le vieux
- Saint Thibaud de couz: date à définir.

### Hausse du pouvoir d'achat

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le salaire net de tous les salariés augmente, y compris celui des assistantes maternelles agréées. En tant qu'employeur, les parents ont l'obligation de revaloriser votre salaire net. Pour plus d'informations, allez sur le site de Pajemploi.

## TEMPS COLLECTIFS ITINERANTS A ST JEAN DE COUZ en 2018?

Depuis 2015, les RAM proposent des **temps collectifs communs**, ouvert à l'ensemble des assistantes maternelles de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Après une première année exclusivement aux Echelles, les temps collectifs s'installent depuis 2016, alternativement **aux Echelles** un jeudi matin et à **St Jean de Couz** un lundi matin.

Un bilan s'impose après deux ans d'exercice: vous êtes peu nombreuses à vous déplacer sur St Jean de Couz.

*Est-ce le lieu qui ne vous convient pas ? ( trop loin?) Est-ce le jour qui n'est pas approprié ( lundi ?)*

Faites nous part de **votre avis** avec vos disponibilités à venir, via le petit papillon en annexe du journal.

Cela nous permettra de préparer au mieux l'année 2018, quitte à envisager quelques changements.

## PSY a

Créé en 1997, le cabinet Psy a, habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) propose le premier service professionnel spécialisé dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement psychologique par téléphone et Internet. **Accessible 24h/24 et 7j/7**, ce service est mis à votre disposition gratuitement et de manière anonyme.

Les principaux objectifs de ce service sont : de vous offrir une écoute dans des moments difficiles, professionnels comme personnels, en vous aidant à mettre des mots sur vos émotions ; de vous informer, vous orienter et vous accompagner vers des solutions appropriées à votre situation.

Si la situation le nécessite et si vous le souhaitez, Psy a vous offre la possibilité de poursuivre votre démarche en prenant en charge les **premières consultations** chez un psychologue proche de votre domicile.

Contact :

**Psy Rhône-Alpes & Auvergne**

6 cours de la Liberté - 69003 LYON

Tel: **(+33) 4 78 05 50 93**



## Formation Remise à niveau des gestes de 1<sup>er</sup> secours

Comme vous le savez, une remise à niveau s'impose tous les deux ans, autant pour les personnes ayant suivi le SST (Sauveteur Secouriste du Travail) que pour celles ayant le PSC1.

Nous vous proposons donc de participer le

**samedi 7 avril 2018 journée**



- **À la remise à niveau de votre SST** dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Un dossier de demande de mobilisation de votre CPF vous sera envoyé directement à votre domicile en février.

- **A la remise à niveau de votre PSC1** au RAM de St Laurent du Pont. Vous payerez directement l'intervenant le jour J. ( coût de la journée 60 €).

Il reste encore des places donc rapprochez vous de votre RAM afin de vous inscrire à l'une ou l'autre de ces formations.

Si vous souhaitez suivre la formation SST ( 2 samedis journée) initiale, dites le à votre animatrice afin qu'un module de formation soit mis en place sur le territoire ( Savoie ou Isère) .

## Formation Communication Gestuelle

Le module de formation initiale de communication gestuelle ou signe avec bébé, ne compte actuellement que 4 inscrites. Or il faut 6 personnes pour garantir la tenue de la formation.

De ce fait , si ce module vous intéresse, faites le nous savoir rapidement avant que nous ouvrons les inscriptions aux RAM environnants.

Pour rappel, ce module est financé par votre **CPF** et le rôle du parent facilitateur reste réduit ( un nom et ses coordonnées sur un dossier).

Cette formation aura lieu au RAM de St Laurent du Pont sur 5 samedis:

**Les 14 avril,  
26 mai,  
9 juin,  
23 juin et  
7 juillet 2018**



## Formation informatique

Le 16 décembre a clôturé le module de formation suivi par 9 assistantes maternelles du RAM A Petits Pas. Désireuses de poursuivre leur exploration du monde de l'informatique, le groupe a sollicité la mise en place du deuxième module de formation consacré cette fois-ci à **Excel**. Ce module se compose d'heures de **formation à distance et de 3 samedis**

lesquels se dérouleront à St Laurent du Pont les

**6 octobre, 10 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2018.**

La formation sera, cette fois-ci encore, prise en charge dans le cadre du CPF.

Si l'un de ces modules vous intéresse, n'hésitez pas à le faire savoir à votre animatrice car il est tout à fait envisageable de solliciter de nouveaux modules de formations dès qu'un groupe de 6 personnes est constitué.

## Impôts à la source

Prévue initialement pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la mise en place du prélèvement à la source est finalement reporté au **1er janvier 2019**.

Les modalités de déclaration des revenus restent inchangées pour une année encore. Vous aurez encore « la joie » en 2018 de vous atteler à toute une série de calculs afin d'évaluer le montant à reporter sur vos feuilles d'imposition.

Concernant le montant à **déclarer au titre des repas** pris par les enfants à votre domicile, pensez bien, si c'est le parent qui les fournit, à lui demander de signer une attestation dans laquelle il estime le coût du repas qu'il a lui-même préparé. Cela vous permettra d'avoir un document justifiant des montants reportés sur votre feuille de calculs.

## CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le Ministère des Familles a publié en 2017, un document intitulé « Cadre Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant ». Ce document de 17 pages « expose pour la première fois les principes et les valeurs essentielles que partagent les professionnel(le)s de l'accueil du jeune enfant en France » et « propose un cadre de référence commun à l'ensemble des modes d'accueil, individuels et collectifs ».

### « DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE »

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille
2. J'avance à mon propre rythme et de développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli (e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel(le)s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel(le)s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

